

d) l'attribution d'un quota flottant l'est pour une période de cinq ans.

#### PROGRAMME B

- 1) s'il a vendu du lait ou de la crème sur le marché ontarien durant au moins les deux campagnes laitières consécutives et complètes précédant la date d'admission; s'il a vendu sur le marché au moins 400 livres de lait par jour durant la période de 12 mois terminée le 31 mars,
- 2) s'il a une installation laitière et une production de lait répondant aux normes provinciales,
- 3) s'il possède un bassin réfrigérateur,
- 4) s'il a présenté une demande de participation avant le 15 mai de chaque année;

il a alors droit à un quota de lait nature:

- 5) de 400 livres de lait par jour pendant cinq ans.

le prix du lait nature était en février 1976 de \$12.01 les cent livres,

et le prix du lait industriel variait de \$8.21 à \$8.85 les cent livres.

#### QUÉBEC—PROGRAMME DE PARTICIPATION PROGRESSIVE

Un producteur de lait industriel peut participer progressivement au marché du lait nature:

- 1) s'il a été en exploitation deux ans avant de présenter sa demande,
- 2) s'il a une installation laitière et une production de lait répondant aux normes provinciales,
- 3) s'il possède un bassin réfrigérateur,

il aura alors droit à un quota de lait nature:

- 4) correspondant à 60 p. 100 du quota individuel de mise en marché auquel il était admissible avant la date de sa demande de participation mais

ne dépassant pas le quota moyen de lait nature alloué à tous les producteurs de la province le 1<sup>er</sup> avril de l'année où il présente sa demande;

- 5) le quota maximum annuel qui peut être accordé en vertu du programme de participation progressive est égal à 5 p. 100 des ventes de lait nature réalisées l'année précédente; le programme comporte aussi d'autres restrictions.

En février 1976, le prix du lait nature était de \$12.30 les cent livres et

le prix du lait industriel variait de \$8.13 à \$8.20 les cent livres.

#### NOUVEAU-BRUNSWICK—PROGRAMME DE PARTICIPATION PROGRESSIVE

Un producteur de lait industriel peut participer progressivement au marché du lait nature:

- 1) s'il a été en exploitation pendant deux campagnes laitières complètes et consécutives avant de présenter sa demande,
- 2) s'il a une installation laitière et une production de lait répondant aux normes provinciales,
- 3) s'il possède un bassin réfrigérateur,

il a alors droit à un quota de lait nature:

- 4) correspondant à la production quotidienne moyenne de la campagne laitière précédant sa participation.

En février 1976, le prix du lait nature était de \$12.86 les cent livres et

le prix du lait industriel variait de \$6.71 à \$8.61 les cent livres.

#### NOUVELLE-ÉCOSSE—PROGRAMME D'ENTRÉE PROGRESSIVE

Un producteur de lait industriel peut participer progressivement au marché du lait nature:

- 1) s'il a une installation laitière répondant aux normes provinciales,
- 2) s'il possède un bassin réfrigérateur,
- 3) s'il a été en exploitation pendant deux campagnes laitières complètes et consécutives avant la présentation de sa demande,

il a alors, droit à un quota de lait nature

- 4) correspondant à 300 livres par jour,
- 5) OU, à 50 p. 100 de la production moyenne des producteurs pendant les deux années de production ouvrant droit à sa participation, si cette quantité est supérieure à la première.

Le prix du lait nature en février 1976 était de \$13.08 les cent livres et,

le prix du lait industriel était de \$8.61 les cent livres.

#### ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—PROGRAMME D'ENTRÉE PROGRESSIVE

Un producteur de lait industriel peut participer progressivement au marché du lait nature:

- 1) s'il a produit du lait ou de la crème pendant au moins deux ans avant de présenter sa demande,
- 2) s'il a produit du lait nature de la catégorie I et a obtenu un permis pour le faire,
- 3) s'il possède un bassin réfrigérateur,
- 4) s'il a présenté sa demande;

il a alors droit à un quota de lait nature

- 5) correspondant à 80 p. 100 de sa production quotidienne moyenne dans les 24 mois précédant la date d'entrée jusqu'à concurrence de 1,000 livres par jour.

Le prix du lait nature en février 1976 était de \$11.57 les cent livres et

le prix du lait industriel était de \$7.80 les cent livres.